

Services pour les PME du BTP

Évaluer, conseiller, accompagner : BTPConnect votre partenaire pour des projets BTP durables.

Une collaboration fondée sur la confiance et la bienveillance, où chaque détail compte pour la réussite de votre projet.

A votre disposition une expertise solide, fruit de plus de 20 ans d'expérience en Maîtrise d'Œuvre d'Exécution, Maîtrise d'Ouvrage, Économie de la Construction et Architecture.

Maintien de la communication constante par mail, téléphone, visio et adapté à votre planning.

Tarifs bénéficiant d'une exonération de TVA, conformément à l'article 293B du code général des impôts.



Agréments de sous-traitance

Pour une entreprise souhaitant demander un agrément de sous-traitance, plusieurs impératifs doivent être respectés afin de se conformer à la législation et exigences administratives.

- Vérifier que la sous-traitance est autorisée dans le cadre du contrat principal (les contrats publics, notamment, peuvent avoir des restrictions spécifiques). Vérifier le niveau du rang accepté.
- S'assurer que le sous-traitant choisi est capable de remplir les obligations contractuelles et administratives.
- Vérifier que le sous-traitant respecte les critères de qualité, et de conformité légale (notamment en matière de droit du travail et de fiscalité).
- Le contrat doit être clair et détaillé, précisant les conditions de réalisation des prestations, les obligations de chacune des parties et les conditions financières.
- Cette demande doit être accompagnée des documents requis, tels que les informations sur l'entreprise de sous-traitance (numéro d'immatriculation, situation financière, etc.) et un justificatif de la conformité avec les obligations légales et contractuelles.

L'agrément peut être délivré si toutes les conditions sont remplies, ou rejeté si certaines conditions sont insuffisantes ou non conformes.

Agréments de sous-traitance

Conformité Réglementaire : La gestion des demandes d'agrément peut être chronophage et les exigences de vos clients de plus en plus complexes.

Je veille à ce que tous vos dossiers soient conformes aux exigences légales et selon les consignes spécifiques de vos clients, minimisant ainsi les risques de retards et de sanctions.

Gain de Temps : En externalisant cette tâche, vous pouvez vous concentrer sur votre cœur de métier. Je prends en charge la préparation, le suivi et la soumission de vos dossiers, vous offrant ainsi une tranquillité d'esprit et une validation rapide de vos agréments de sous-traitance.